



PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 11 MAI 2019

10h00 à MARSEILLE – SIEGE DE LA LIGUE

Présent(e)s : Jean-Luc BAUDET, Isabelle BERNARDINI, Pascal BOUCHET, Philippe BOULEN, Vincent CHAUDEAUX, Michel DEBANT, Annie DUBOS, Armand GRIFFON, Patricia JUSTINIANO, Michèle LEGARREC, Johnny LLORDES-BERTRAND, Frédéric MEYNARD, Frédéric MOTTAIS, Victor NATAF, Corinne PARAIN, Patricia PATTUCA-BOURGEAIS, Martine PERLIN, Bruno PERODEAU, Chantal ZAMORANO

Excusées : Murielle BAILET, Martine SANGUINETTI

Assiste en qualité de coordonnatrice de l'ETR : Claire BRUNET

Invités : Roger BADALASSI, Christian GROS, Michelle RICARDO

Ordre du Jour :

- Approbation du procès-verbal du dernier Conseil d'Administration
- Validation des comptes et attribution du résultat 2018
- Cooptation d'un nouveau membre
- Renouvellement de l'autorisation faite au Bureau Directeur de diriger la commission Statuts et Règlements
- Validation du Budget Prévisionnel
- Votes des versions définitives des Statuts et du Règlement Intérieur de la Ligue PACA
- Retour sur les décisions prises en AG FFHB et orientations fédérales
- Votes des vœux des commissions (CMCD et CTOC)
- Présentation du Plan Régional d'Arbitrage
- Etudes des vœux des clubs et comités
- Médailles de la ligue

Le quorum de 11 personnes étant atteint, le Président Jean-Luc BAUDET ouvre la séance et remercie toutes les personnes présentes et donne la liste de celles qui se sont excusées pour leur absence.

Le président informe sur le déroulé de la réunion dont l'ordre du jour est conséquent : Essayer d'avancer le plus possible le matin, et si besoin, faire une pause pour le déjeuner et reprendre par la suite



Il rappelle que depuis la passation entre Armand Griffon et lui il y avait des choses à mettre en place dont une qui lui paraît très importante : c'est le projet fédéral d'arbitrage. Il donne des informations concernant le fonctionnement de la CTA depuis la démission de Benjamin ORTHIS

Une 2^{ème} chose plus difficile à porter avec la commission Statuts et Règlements : le travail en commun entre la commission statuts et règlements, HFM et la commission sportive, pour vérifier que les clubs nationaux soient bien dans la CMCD nationale.

3^{ème} pavé important c'est la réforme de la formation, avec les modifications concernant les « titres » puisqu'avant il y avait des diplômes d'état et maintenant il va y avoir des diplômes fédéraux. Cela demande beaucoup de travail et d'investissement.

Le dernier point est la réforme de la gouvernance avec le CNDS qui n'est plus redonné aux DR et DD, mais qui pour 28 fédérations, dont le handball, passe par le système fédéral. La note d'orientation vient d'ailleurs de nous parvenir.

Comme cela nous est demandé, un COPIL pour le CNDS sera créé.

La parole est ensuite donnée aux secrétaires généraux pour le déroulement de la réunion

- *Approbation du procès-verbal du dernier Conseil d'Administration*

Intervention de Bruno PERODEAU qui s'étonne de ne pas voir retranscrite dans le PV, la question qu'il a posée à la fin du CA au Président.

Pascal BOUCHET explique que dans le PV du CA il nous a paru important de faire apparaître les décisions prises. Cette question n'en faisait pas partie, mais si le CA le souhaite une modification du PV pourra être faite.

Personne dans le CA ne s'étant manifesté il est procédé au vote

- Sur les 19 votants :

CONTRE : 0 ABSTENTION : 2 POUR : 17

Le PV du CA est approuvé à la majorité

- *Arrêté des comptes et attribution du résultat*

Explications de Michel DEBANT puis de Jean-Luc BAUDET pour la partie subventions et partenaires

Question de Frédéric MEYNARD : La provision pour dépréciation, ce sont des clubs défaillants ?

Réponse de Jean-Luc BAUDET : ça peut être des clubs défaillants et en même temps ce sont des gens qui avaient des formations d'HFM sur lesquels on se posait des questions puisqu'ils n'étaient pas de notre ligue et à l'époque où ils étaient en compte, la ligue n'avait pas la certitude de récupérer la créance.

En grosse partie il s'agit de financement des formations de salariés de clubs hors territoire.



Autre question de Frédéric MEYNARD : Il y a une forme d'illogisme sur le compte des mutations perçues et des mutations envoyées à la fédé.

Réponse de certains élus du BD : c'est dû aux « cut off »

Plus de question n'étant posé, il est procédé au vote de l'arrêté du compte de résultat

- Sur les 19 votants:

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 19

Le conseil d'administration arrête le compte de résultat 2018 tel que présenté.

Affectation du résultat :

En commentaire, Jean-Luc BAUDET spécifie que pour appliquer la politique fédérale et mettre en place les actions sur la féminisation, l'arbitrage et la formation d'arbitrage et le Beach, il nous sera nécessaire de puiser dans nos fonds propres. Nous n'établissons pas des fonds dédiés mais prévoyons un auto financement de ces actions.

- Sur les 19 votants :

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 19

- *Cooptation d'un nouveau membre, vote à bulletins secrets*

Jean-Luc BAUDET, propose Roger BADALASSI à la cooptation en tant que Président de la CT Arbitrage en remplacement de Benjamin ORTHIS démissionnaire pour raisons professionnelles.

En attendant le résultat du dépouillement de ce vote à bulletins secrets, le vice-président délégué propose de modifier l'ordre du jour et de passer aux médailles de la ligue. Il en donne le nombre

OR : 5 ARGENT : 3 BRONZE : 4

Il communique ensuite la liste des récipiendaires.

Aucune objection n'étant faite quant à la liste, celle-ci est validée.

Le dépouillement du vote pour la cooptation de Roger BADALASSI étant terminé, Pascal BOUCHET en communique le résultat

- Sur les 19 présents :

CONTRE : 0 ABSTENTION : 1 POUR : 18



Roger BADALASSI est coopté

Le Président remercie l'ensemble des élus pour ce vote

Pascal BOUCHET informe que le nombre de votant passe ainsi de 19 à 20

Reprise de l'ordre du jour tel qu'indiqué

- *Renouvellement de l'autorisation faite au Bureau Directeur de diriger la commission Statuts et Règlements jusqu'au prochain Conseil d'Administration*

- Sur les 20 votants :

CONTRE : 0 ABSTENTION : 1 POUR : 19

Christian GROS est reconduit dans la fonction de Responsable de la Commission jusqu'au prochain Conseil d'Administration, les décisions prises devant être validées et signées par Armand GRIFFON, vice-président délégué.

- *Validation du Budget Prévisionnel*

Le Président, Jean-Luc BAUDET en fait la présentation. En commentaire, il précise que ce budget prévisionnel est une émanation de celui qui a été donné au Conseil Régional en octobre dernier pour les demandes de subventions. Il reste éminemment lié aux « tribulations » des subventions.

Aucune remarque n'étant faite, le budget prévisionnel, tel que présenté au Conseil d'Administration est validé

- Sur les 20 votants :

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 20

Le budget prévisionnel tel que présenté est validé

- *Vote des versions définitives des Statuts et Règlements Intérieur de la ligue PACA*

La parole est donnée à Armand GRIFFON qui explique le cheminement des navettes entre la ligue, les élus du CA, les Présidents de Comité. Toutes les remarques ont été collectées et formalisées. Une fois ces remarques formalisées, les documents ont été envoyés à la FFHB, qui les a entérinés le 4 février dernier. Bruno PERODEAU réitère sa désapprobation pour l'article donnant des pouvoirs décisionnaires au Conseil du Territoire, appuyé par le représentant du comité 06). Les autres représentants de comités ou membres du CA sont en accord avec cette évolution, une politique territoriale forte est nécessaire.



- *Vote pour la présentation des modifications des statuts :*

- Sur les 20 votants :

CONTRE : 1 **ABSTENTION :** 0 **POUR :** 19

La présentation à l'AGE des modifications des statuts est adoptée à la majorité

- *Vote pour la présentation des modifications du Règlement Intérieur*

- Sur les 20 votants :

CONTRE : 0 **ABSTENTION :** 1 **POUR :** 19

La présentation à l'AGE des modifications du RI est adoptée à la majorité

Armand GRIFFON rappelle aux secrétaires généraux que lors de l'envoi des convocations aux clubs pour l'AGE il faudra joindre une version modifiée des statuts et du règlement intérieur.

Bruno PERODEAU demande que lorsque des documents sont modifiés par l'organe statutaire il y ait un envoi du document modifié avec les parties modifiées.

Proposition de Pascal BOUCHET d'envoi dans un premier temps des documents en versions définitives et dans un deuxième temps des documents avec modifications pour que les dirigeants de clubs voient les évolutions.

A la demande du Conseil d'Administration, Armand GRIFFON donne des informations sur l'Assemblée Générale de la Ligue PACA et rappelle que pour pouvoir voter les modifications de statuts et RI il faut une assemblée générale extraordinaire.

Celle-ci se tiendra le matin du samedi 22 juin, cette journée étant consacrée aux AG de la ligue. Une annonce est faite sur le lieu. Les AG auront lieu à l'IBS of Provence de Luynes.

Certains élus s'étonnant de ne pas avoir été informés de ce changement de département, Armand GRIFFON explique que les raisons inopinées de ce changement sont le manque de disponibilités des installations pressenties par Jean-Luc BAUDET dans les Alpes-Maritimes. Des clubs du Var appelés en renfort n'ont pu satisfaire la demande. Le Bureau Directeur de la Ligue s'est tourné vers l'IBS of Provence de LUYNES, disposé et ravi de nous accueillir.

Cette journée sera décomposée en 2 temps : 1 AGE à 10h00. Cette AGE sera suivie d'un CA à 11h30. A 12h00 aura lieu un Buffet, auquel sera invité le délégué de chaque club. A 14h30 débutera l'AG Ordinaire. Les votes se feront de manière électronique.

Les médailles seront remises dans la matinée à la suite de l'AGE.

- *Présentation du Projet de modification du règlement de la CMCD 2019/2020 à l'AGE*

Christian GROS, responsable de la commission, présente le projet et répond aux questions des membres du CA (Bruno PERODEAU, Frédéric MEYNARD et Michèle LE GARREC), qui traitent notamment d'une imposition nouvelle pour les réserves de clubs nationaux évoluant en championnat territorial. A savoir : 1 animateur technique supplémentaire.



- Sur les 20 votants :

CONTRE : 0 ABSTENTION : 1 POUR : 19

Le projet de modification du règlement de la CMCD pour 2019/2020 sera présenté à l'AGE

- *Etudes des Vœux des commissions, des clubs et comités*

Premier vœu de la CTOC : Avis favorable du CA

Vœux du Comités 06 et des clubs : Ils sont comme à l'habitude divisés en vœux recevables et autres catégories.

Bon nombre de vœux ont trait au fonctionnement des Comités. Certains seront étudiés par la CTOC ou par la CTA. La liste complète paraîtra dans le BO de l'AG.

Pour un meilleur cheminement des vœux, l'an prochain, la date butoir de dépôt sera le 14 février, puis envoi aux commissions et ensuite étude par le bureau directeur, puis le Conseil d'Administration.

Compte tenu de l'horaire (13h30), une pause pour le déjeuner est proposée.

Reprise de la réunion à 14h30.

- *Présentation du projet territorial d'arbitrage de la Ligue PACA de Handball:*

Roger BADALASSI explique quel sera le plan territorial d'arbitrage de la ligue PACA de handball.

Cette présentation sera reprise lors de l'AG régionale ainsi qu'une présentation du nouveau schéma de formations.

L'ordre du jour étant épuisé et plus rien n'étant à débattre, le Président lève la séance à 15h30.

La Secrétaire Générale

Corinne PARAIN

Le Président de la Ligue PACA HB

Jean-Luc BAUDET